

Communiqué de presse

27 Septembre 2016

## Entretien avec Theresa May

Le Premier ministre Charles Michel s'est entretenu avec son homologue britannique sur le résultat du **referendum** du 30 juin dernier. **Les relations entre la Belgique et le Royaume-Uni ont également été au cœur de cet entretien constructif et cordial.** Ils ont abordé la coopération économique ainsi que la lutte contre le terrorisme et le futur de la relation entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Nous avons une **relation bilatérale solide** et des liens historiques. Nos échanges économiques approchent les 50 milliards d'euros.

La Belgique respecte bien entendu le choix des électeurs britanniques de se retirer de l'Union européenne, même si nous aurions souhaité voir le Royaume-Uni rester au sein de l'Union.

Il faut avant tout **éviter l'instabilité** et organiser une sortie du Royaume-Uni de l'UE de manière ordonnée.

C'est au Gouvernement britannique de lancer la procédure de l'article 50, et de notifier au Conseil européen son intention de quitter l'UE, dans les meilleurs délais.

Il ne pourra y avoir **aucune négociation** tant que cette notification ne sera pas effectuée.

S'agissant des relations futures avec l'Union européenne, nous attendons du Gouvernement britannique qu'il **précise ses intentions**. Nous espérons que le Royaume-Uni reste un partenaire privilégié de l'Union européenne.

Tout accord devra toutefois être équilibré et reposer sur les **droits et obligations mutuelles** dans l'intérêt des deux parties.

Le droit de l'Union, avec ses droits et obligations, continue à s'appliquer au Royaume-Uni jusqu'à son retrait effectif. Il y va du respect du devoir de coopération loyale auquel il reste tenu jusqu'à sa sortie effective de l'Union.

La Belgique sera un **partenaire loyal et constructif** dans ces négociations.

Charles Michel a invité Theresa May en Belgique.

---

**URL source:** <https://premier.wilmes-ii.archive.belgium.be/fr/entretien-avec-theresa-may>